

2020



KÖV CTP CTP

Rapport annuel 2020 CTP

Contenu

- 4 CTP: rapport d'activité
- 8 CDCTP: rapport d'activité
- 12 Bref portrait de la CTP
- 14 Compte de résultats et bilan
- 16 Liste des membres

Editrice

Conférence des directeurs cantonaux
des transports publics CTP
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
3001 Berne
T 031 320 16 90
info@koev.ch
www.koev.ch

Rédaction

Mirjam Büttler
Sabrina Mischler
Markus Sieber
Andreas Berger

Avant-propos

Qu'il s'agisse de pendulaires, d'oiseaux de nuit, de randonneurs ou de touristes, ces dernières années les transports publics ont connu une croissance impressionnante – jusqu'à ce que la pandémie du coronavirus marque subitement en mars 2020 presque un coup d'arrêt à la mobilité. Pour prévenir la propagation du virus le Conseil fédéral a imposé un confinement dans tout le pays. Du jour au lendemain les entreprises de transports publics ont perdu jusqu'à 80% de leurs usagers et, par là-même une grande part de leurs recettes. Pour autant durant la crise elles ont dû assurer en permanence la desserte de base de la population.

Le personnel des entreprises de transports publics, les collaborateurs des offices cantonaux des transports publics, les gestionnaires de système CarPostal CFF et l'Office fédéral des transports méritent toute notre reconnaissance et notre estime pour cette prouesse. Certes une certaine confusion a régné en début de crise mais, en dépit de circonstances défavorables, les cantons, la Confédération et les entreprises de transport ont rapidement trouvé un modus vivendi pour une coopération constructive qui se poursuit à ce jour. Nous profitons tous de cette collaboration établie depuis longtemps et bien rodée entre les commanditaires et les entreprises de transport.

Grâce aux efforts déployés conjointement durant et après le premier confinement l'offre des TP a pu être coordonnée, réduite et relancée, sans que les chaînes de transport ne soient bloquées ou la desserte de base compromise. Avec l'élaboration de la Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19 il a en outre été possible de trouver une solution pragmatique pour permettre aux entreprises de transport de traverser l'année de crise 2020 sans subir des pertes financières mettant leur existence en péril. Le comité de la CTP s'est fortement impliqué durant cette période particulière. Je le remercie vivement pour l'engagement dont il a fait preuve.

Comme nous le savons aujourd'hui la pandémie du coronavirus n'est malheureusement pas encore surmontée. Les transports publics – comme tant d'autres branches économiques – connaîtront une année difficile en 2021. La CTP devra donc rester mobilisée.

Après 12 ans en fonction je ne me représente plus en tant que conseiller d'Etat et me consacrerai à l'avenir à d'autres tâches. Je profite du présent rapport annuel pour remercier chaleureusement toutes les collègues et tous les collègues pour la grande confiance qu'ils m'ont témoignée. Personnellement j'ai beaucoup apprécié la collaboration cordiale et constructive au sein de la CTP. Je remercie la secrétaire générale Mirjam Bütler et son équipe pour l'excellent soutien apporté. Sans le professionnalisme dont le secrétariat général fait preuve il aurait été impossible d'obtenir de bons résultats. Je souhaite au comité de continuer, avec son nouveau capitaine, à tenir bon le cap des transports publics durant la crise du Covid-19. Pour mon successeur, Laurent Favre, je formule mes meilleurs vœux de réussite, de satisfaction et de succès dans le cadre de ce travail passionnant.



Hans-Peter Wessels



Hans-Peter Wessels

Président de la
CTP jusqu'au

18 septembre 2020

CTP: rapport d'activité



Covid-19: une législation fédérale urgente pour soutenir les transports publics dans la crise Covid-19.

Face à la rapide propagation du coronavirus le Conseil fédéral s'est vu contraint de décréter l'état de situation extraordinaire le 15 mars 2020. Les écoles, commerces, restaurants, bars ainsi que les entreprises spécialisées dans le divertissement et les loisirs ont dû fermer; les manifestations publiques et privées ont été interdites; les collaboratrices et collaborateurs ont été mis en télétravail. Afin de prévenir une augmentation du nombre d'infections le Conseil fédéral a en outre déconseillé à la population d'emprunter les trains, bus, bateaux et remontées mécaniques. Il en a résulté un effondrement du nombre d'usagers des transports publics, alors même que les charges des entreprises de transport ne pouvaient être réduites à cause de la nécessité de maintenir l'offre décrétée par la Confédération. Dans cette situation difficile la Confédération et les cantons ont réagi rapidement et fait en sorte que les entreprises puissent disposer de suffisamment de liquidités durant la crise en octroyant un versement anticipé d'indemnités en un premier temps. Peu après des travaux relatifs à une "Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19" ont été entrepris. Le comité de la CTP s'est fortement engagé et a été étroitement impliqué. Tout d'abord, lors de tables-rondes avec la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et des séances d'échanges de vues à intervalles réguliers avec l'OFT. Puis, dans le cadre de la procédure de consultation ordinaire et du débat parlementaire.

La CTP a soutenu dès le départ l'orientation stratégique de la Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19" et s'est engagée fortement et avec succès en faveur de cette loi. Il est inévitable et objectivement judicieux que la Confédération et les cantons prennent en charge les déficits en transport régional des voyageurs, que le plan de réduction des indemnités dans le trafic combiné transalpin soit provisoirement suspendu et que des mesures soient prises pour stabiliser le fonds d'infrastructure ferroviaire. De même il est justifié que les entreprises de transport participent aux pertes de recettes en puisant dans leur réserves. Les cantons ont émis une voix critique vis-à-vis de la position de la Confédération qui refusait de participer aux déficits du trafic local et du trafic touristique. Dans le cadre de la consultation et du débat parlementaire la CTP a donc plaidé intensément en faveur d'une participation de la Confédération et a fini par être entendue par les politiques. La participation de la Confédération intégrée a posteriori dans la loi par le Conseil national et le Conseil des Etats est essentielle pour les cantons et les communes, d'autant que la crise n'est pas encore surmontée. La situation financière de nombre d'entreprises de transport reste extrêmement tendue en 2021.

←

Un grand merci au personnel des transports publics pour leur engagement extraordinaire en période de Covid-19.
Source: Transports publics genevois (tpg)
© Pierre Albouy

Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations du transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2022 – 2025

Le TRV est un élément essentiel du modèle de réussite des transports publics suisses: il décharge les routes, ménage l'environnement, garantit sur l'ensemble du territoire une offre de base équilibrée et attrayante en matière de mobilité, favorise le tourisme durable et renforce l'attrait de la place économique suisse. Aussi, la CTP soutient-elle la décision du Conseil fédéral d'augmenter le crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations du transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2022 – 2025 de 297 MCHF, afin de le faire passer à 4398 MCHF au total.

Ne font expressément pas partie de ce financement les déficits des transports publics induits par la pandémie du coronavirus. Les cantons saluent ce mode de procéder, car les conséquences financières ne peuvent à l'heure actuelle être estimées de manière exhaustive. Sur la base des connaissances dont nous disposons actuellement il faut s'attendre à ce que le produit des ventes en transports publics n'atteigne pas son niveau d'origine avant 2022. Si ce pronostic s'avère exact, la CTP attend de la Confédération une augmentation a posteriori du crédit d'engagement ou une autre solution garantissant un financement approprié du TRV pour la période 2022 – 2025.

6

7

Financement de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure ferroviaire pour les années 2021 à 2024

Durant la session d'été 2020 le Conseil fédéral a demandé au Parlement une enveloppe budgétaire de 14,4 milliards de francs pour l'entretien et la modernisation du réseau ferroviaire dans les années 2021–2024. Les chemins de fer disposent ainsi de 1,2 milliard de plus que pour l'actuelle période actuelle de 4 ans. Dans le cadre du débat parlementaire la CTP s'est engagée en faveur de l'approbation du message. Elle apprécie donc que le Conseil national et le Conseil des Etats aient suivi la proposition du Conseil fédéral. Ce financement garantit une exploitation sans faille, un haut niveau de qualité ainsi que la sécurité du réseau ferroviaire suisse. En outre les moyens supplémentaires permettent d'adapter les gares et les arrêts aux besoins des personnes handicapées.

Dans le même message le Conseil fédéral a prévu un crédit-cadre de 300 MCHF pour le co-financement d'installations de transport de marchandises dans les années 2021–2024. Cette proposition a également été adoptée par le Parlement. La CTP est convaincue que ce crédit représente une contribution importante à la promotion du fret ferroviaire et à la réalisation des objectifs de transfert modal.



Train régional sur le viaduc de Lehnen.
Source: Rhätische Bahn (RhB)

Plan sectoriel Transports, partie Infrastructure ferroviaire: adaptations et compléments 2021

L'objectif du plan sectoriel Transports, partie Infrastructure ferroviaire est de coordonner le développement de l'infrastructure ferroviaire planifiée à long terme et le développement territorial visé, créant ainsi la sécurité de la planification pour les cantons et les communes. A cet effet le plan sectoriel Transports, partie Infrastructure ferroviaire est régulièrement examiné et actualisé. Les derniers compléments et adaptations concernent en premier lieu l'intégration de projets de construction décidés par le Parlement dans le cadre de l'étape d'aménagement 2035. En outre le document de planification est harmonisé avec le projet révisé du plan sectoriel Transports partie Infrastructure ferroviaire.

La CTP soutient en principe ces derniers compléments et adaptations. Des questions ouvertes subsistent essen-

tiellement vis-à-vis de l'abandon d'un aménagement de l'infrastructure orienté demande tel que postulé dans le Plan sectoriel Transports. Aux yeux des cantons cette approche est dans une certaine mesure en contradiction avec les objectifs de la répartition modale ambitionnée par la Confédération, qui prévoit de faire passer la part des TP dans l'ensemble des transports d'ici à 2050 de 20 à 50%. La CTP est convaincue qu'une augmentation aussi importante ne saurait être atteinte sans mesures structurelles dans le cadre de la planification STEP. Elle a donc demandé à l'OFT d'indiquer dans le plan sectoriel Transports comment régler ce conflit d'objectifs. A cet égard il convient de privilégier des solutions favorisant les potentiels de développement du transport de personnes et du fret marchandises sans entraîner une concurrence défavorable entre les deux modes de transport.

CDCTP: rapport d'activité



Point récurrent à l'ordre du jour: le coronavirus... pour la Conférence spécialisée l'année 2020 aura été placée sous le signe de la pandémie – mais pas seulement!

Pandémie du coronavirus

Dès le mois de mars 2020 les répercussions du coronavirus sur les TP avaient été le thème dominant pour la CDCTP. Dans une première phase les aspects organisationnels étaient au premier plan des préoccupations – à commencer par la garantie du flux d'informations entre gestionnaires de système (CFF / CarPostal) et commanditaires (cantons, OFT) ainsi que les ajustements (baisse/ augmentation) de l'offre pendant et après le premier confinement. Ensuite le focus a été mis sur la maîtrise des pertes de recettes pour les entreprises de transport. En plus du soutien technique apporté à la CTP dans le cadre de la consultation relative à la Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19 la CDCTP s'est intéressée essentiellement à la question de savoir comment les différentes mesures de soutien doivent être mises en oeuvre dans la pratique et quelles seront les conséquences de la pandémie du coronavirus ces prochaines années sur la procédure de commande.

Mise en œuvre – étape d'aménagement 2035 et RAIL 2050

En 2019 le Parlement a décidé d'investir 12,89 milliards de francs dans l'étape d'aménagement 2035 du réseau ferroviaire. Depuis la Confédération, les cantons et les entreprises de transport mettent l'accent sur la planification de la mise en oeuvre de quelque 200 projets d'aménagement d'envergure moyenne ou grande. Le comité de la CDCTP entretient un échange de vues régulier avec l'OFT afin de discuter des progrès et enjeux de cette planification complexe. Par ailleurs en 2020 les travaux relatifs au projet Perspective RAIL 2050 ont commencé. Le rapport pose des bases importantes pour la prochaine étape d'aménagement. En septembre 2020 les membres de la CDCTP ont participé à un premier atelier afin d'examiner les propositions de l'OFT en ce qui concerne les éléments clés du projet Perspective RAIL 2050. La Conférence spécialisée est par ailleurs représentée par deux personnes au sein du sounding board (comité consultatif) du projet. L'échange de vues avec la Confédération sera poursuivi en 2021.

←

Suspension de la vente de billets sur les services de bus en raison de Covid-19.
Source: Office des transports publics du canton de Saint-Gall



Port obligatoire de masques dans les transports publics en raison du Covid-19. Gare d'Olten
Source: Chemins de fer fédéraux suisses (CFF)

10

11

Projet BEST: acquisition de rames RER à un niveau

Certaines rames de la flotte régionale des CFF atteindront à partir de 2027 le terme de leur cycle de vie prévu et devront être remplacées par de nouveaux véhicules. Par ailleurs les filiales THURBO et RegionAlps entendent revoueler l'ensemble de leur flotte à partir de décembre 2025. L'acquisition de nouvelles rames se fera dans le cadre d'une procédure en plusieurs phases ainsi qu'en étroite concertation avec les cantons et l'OFT. Les exigences posées aux nouveaux véhicules et la mise en œuvre du projet d'acquisition seront discutées au sein d'un board des commanditaires mis sur pied en 2019. Avec le lancement d'un appel d'offres portant sur 194 rames RER automotrices en mai 2020 un premier jalon important a été posé. Entretemps les trois entreprises ferroviaires ont examiné les offres reçues et admis dans le cadre d'une préqualification les trois soumissionnaires les plus prometteurs au second tour de l'appel d'offres. L'adjudication définitive devrait avoir lieu en 2022.

Séances et groupes de travail

En 2020 la CDCTP a tenu séance à cinq reprises. L'assemblée générale prévue pour mai 2020 a dû être reportée en raison de la pandémie du coronavirus. Elle a été tenue en ligne au mois de novembre en remplacement du colloque habituel. Par ailleurs plusieurs membres ont été actifs dans différents groupes de travail – entre autres en ce qui concerne les thématiques suivantes: système de mesure de la qualité TRV, guidance en matière de finances, information à la clientèle, ponctualité et trafic de marchandises. Dans le cadre de ces projets, non seulement ils ont partagé leurs compétences techniques et se sont investis en faveur d'une prise en compte suffisante des intérêts cantonaux, mais ils ont également assuré le transfert de connaissances et de résultats au sein de la CDCTP et vis-à-vis de partenaires externes. Au nom du comité de la CDCTP nous tenons à les remercier vivement pour l'engagement dont ils ont fait preuve.

Mutations au co-présidium et au comité de la CDCTP

Après son élection en tant que nouveau directeur de la Communauté de transport zurichoise (ZVV) Dominik Brühwiler a quitté le poste de co-président de la CDCTP, qu'il occupait depuis de nombreuses années. Son successeur est Christian Aebi, chef de l'Office des TP et de la coordination des transports du canton de Berne. Daniel Reinhart assurera à partir de 2021 la représentation de la ZVV au sein du comité de la CDCTP.

Hans Ruedi Rihs et Christian Aebi,
co-présidents de la CDCTP

CDCTP: la conférence spécialisée de la CTP

La Conférence des délégués cantonaux des transports publics – CDCTP – concentre les compétences techniques de tous les cantons dans le domaine des transports publics. La CDCTP regroupe les 26 délégués TP. La CDCTP conseille la conférence mère, la CTP, pour les questions ayant trait au transport, favorise l'échange entre cantons et élabore les bases techniques pour les prises de position et la définition de la position politique.

Bref portrait de la CTP

Tous les membres des gouvernements des cantons suisses responsables des transports publics constituent la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP).

La CTP a été créée en 1992 avec pour but:

- dans son domaine de compétence – les transports publics – de promouvoir et de coordonner la collaboration entre les cantons d'une part, de même qu'entre la Confédération et les cantons, d'autre part;
- de prendre position sur toutes les questions relevant du domaine d'intérêt des membres, notamment lors de consultations et d'auditions lancées par le Parlement fédéral ou encore dans le cadre de la collaboration avec l'Administration fédérale.

Depuis 2009, la CTP a son siège à Berne. Grâce à son Secrétariat, installé comme d'autres conférences inter-cantoniales gouvernementales et sectorielles à la Maison des cantons, elle bénéficie de synergies et renforce la collaboration intercantonale.

Prises de position et auditions

Durant l'année sous revue la CTP a pris position dans le cadre des consultations suivantes:

- Message relatif à la Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19, prise de position du 7 juillet 2020
- Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations du transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2022–2025, prise de position du 8 décembre 2020
- Plan sectoriel Transports, partie Infrastructure ferroviaire, prise de position du 21 décembre 2020

Au cours de l'année sous revue une délégation de la CTP a participé aux auditions suivantes auprès des Chambres fédérales:

- Financement de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure ferroviaire pour les années 2021–2024 (CTT-N, 26 mai 2020)
- Message relatif à la Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19 / Prolongation du crédit-cadre de cautionnement (CTT-E, 13 août 2020)

12

13

Le secrétariat général de la CTP



Sabrina Mischler-Bula
Assistante de direction

Andreas Berger
Assistant de direction
(à partir du 1er novembre 2020;
manque sur le photo)

Mirjam Bütler
Secrétaire générale

Markus Sieber
Secrétaire général suppléant

Le comité



Hans-Peter Wessels, BS
Président jusqu'au 18 sept. 2020



Laurent Favre, NE
Vice-président, président à partir
du 18 sept. 2020



Carmen Walker Späh, ZH
Vice-présidente



Jacques Melly, VS



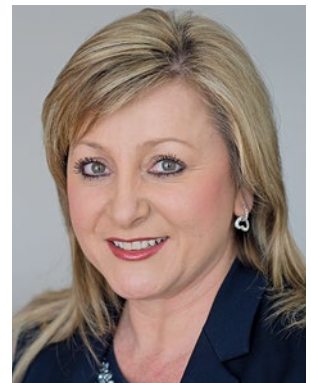
Fabian Peter, LU
Membre depuis le 1er juillet 2020



Isaac Reber, BL



Walter Schönholzer, TG
Membre depuis le 1er juin 2020



Nuria Gorrite, VD

Fabian Peter reprend le siège de la conférence régionale occupé par Othmar Reichmuth, SZ.
Walter Schönholzer reprend le siège de la conférence régionale occupé par Bruno Damann, SG.

Séances

- Séances du comité: 9 avril / 30 avril / 28 mai / 18 juin / 18 septembre / 5 novembre / 3 décembre 2020
- Assemblée générale: 18 septembre 2020

Bilan 2020

ACTIF	31.12.2020	31.12.2019
Actifs circulants		
Liquidités		
• Compte postal	230 505.59	194 814.02
Total Actifs circulants	230 505.59	194 814.02
TOTAL DES ACTIFS	230 505.59	194 814.02

PASSIVEN	31.12.2019	31.12.2019
Capitaux de tiers à court terme		
Engagements résultant de livraisons et de prestations	898.00	-
Total capitaux de tiers à court terme	898.00	-
Capital propre		
Capital propre	194 814.02	185 001.72
Bénéfice + / Perte -	34 793.57	9 812.30
Total capital propre	229 607.59	194 814.02
TOTAL PASSIVEN	230 505.59	194 814.02

14

15

Compte de résultats et bilan 2020

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Budget 2021
PRODUITS				
Cotisations des cantons	341 077.20	340 000.00	343 462.20	345 000.00
Total Produits	341 077.20	340 000.00	343 462.20	345 000.00
CHARGES				
Prestations de tiers	280 990.85	280 000.00	280 980.05	281 000.00
Formation et perfectionnement du personnel	1 060.00	-	-	-
Traductions	25 416.05	30 000.00	13 500.78	30 000.00
Site Internet	15.50	-	1 411.25	500.00
Imprimés, publications	2 778.30	-	3 498.30	3 000.00
Frais de déplacement / débours	159.70	-	147.00	1 000.00
Participation aux conférences	-	-	-	1 500.00
Assemblées	20 544.85	20 000.00	9 041.25	21 000.00
Charges du Comité	-	-	-	500.00
Autres charges d'exploitation	299.65	1 000.00	-	500.00
Charges d'exploitation	331 264.90	-	-	-
Honoraires conseiller externes / experts	-	15 000.00	-	15 000.00
Total Charges	331 264.90	346 000.00	308 578.63	354 000.00
Résultat d'exploitation	9 812.30	-6 000.00	34 883.57	-9 000.00
Intérêts sur liquidités	-	-	-90.00	- 60.00
RÉSULTAT ANNUEL (BÉNÉFICE + / - PERTE)	9 812.30	-6 000.00	34 793.57	-9 060.00

À la clôture de l'exercice 2020 la CTP enregistre un bénéfice de CHF 34 793.57. Le capital propre s'élève en conséquence au 1er janvier 2021 à CHF 229 607.59. Le résultat est supérieur à ce qui avait été budgété. Les postes budgétaires Traductions, Honoraires et Autres charges d'exploitation n'ont pas été épuisés.

La révision des comptes annuels a été assurée par la société fiduciaire von Graffenried AG Treuhand. Une fois de plus la collaboration a été constructive et efficiente. La société fiduciaire von Graffenried AG Treuhand a confirmé la conformité des comptes annuels et le caractère professionnel de la comptabilité.

Liste des membres au 31.12.2020

Attiger Stephan, AG	Departement Bau, Verkehr und Umwelt
Becker Kaspar, GL	Departement Bau und Umwelt
Biasotto Dölf, AR	Departement Bau und Volkswirtschaft
Camenzind Urban, UR	Volkswirtschaftsdirektion
Cavigelli Mario, GR	Departement für Infrastruktur, Energie und Mobilität
Dähler Roland, AI	Volkswirtschaftsdepartement
Dal Busco Serge, GE	Département des infrastructures
Eray David, JU	Département de l'environnement
Favre Laurent, NE (Präsident)	Département du développement territorial et de l'environnement
Fürst Roland, SO	Bau- und Justizdepartement
Gorrite Nuria, VD (Vorstand)	Département des infrastructures et des ressources humaines
Kessler Martin, SH	Baudepartement
Melly Jacques, VS (Vorstand)	Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Neuhaus Christoph, BE	Bau-, Verkehrs- und Energiedirektion
Niederberger Josef, NW	Baudirektion
Peter Fabian, LU (Vorstand)	Bau-, Umwelt- und Wirtschaftsdepartement
Reber Isaac, BL (Vorstand)	Bau- und Umweltschutzdirektion
Rüegsegger André, SZ	Baudepartement
Steiert Jean-François, FR	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Schönholzer Walter, TG (Vorstand)	Departement für Inneres und Volkswirtschaft
Tinner Beat, SG	Volkswirtschaftsdepartement
Walker Späh Carmen, ZH (Vizepräsidentin)	Volkswirtschaftsdirektion
Weber Florian, ZG	Baudirektion
Wessels Hans-Peter, BS	Bau- und Verkehrsdepartement
Wyler Daniel, OW	Volkswirtschaftsdepartement
Zali Claudio, TI	Dipartimento del territorio

16

Mutations du personnel

- SG: Beat Tinner remplace Bruno Damann
- SZ: André Rüegsegger remplace Othmar Reichmuth